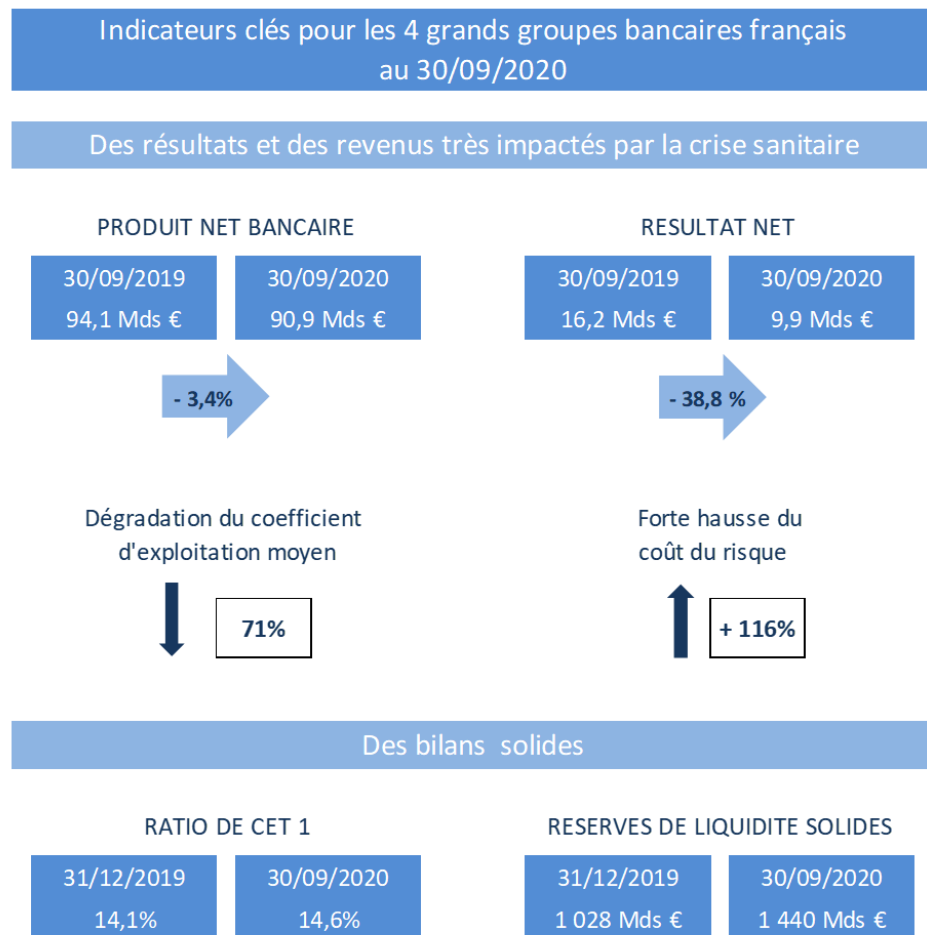


Performance des grands groupes bancaires français au 30 septembre 2020

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, ainsi que des états financiers non audités, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 30 septembre 2020



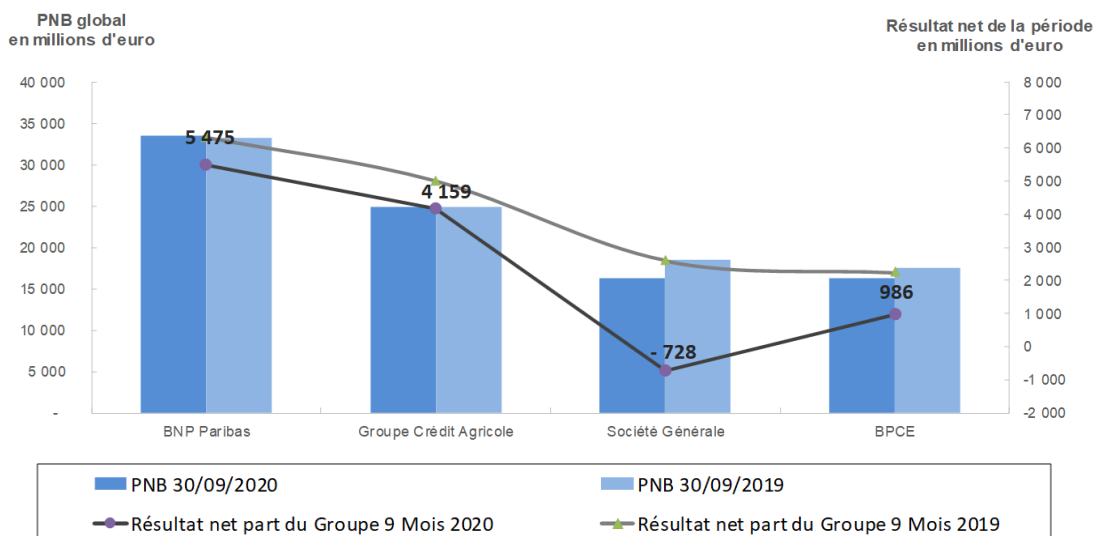
Dans un environnement économique encore incertain marqué par l'impact des mesures prises en réponse à la crise sanitaire mondiale et des dynamiques différenciées selon les secteurs d'activité, les banques font preuve de résilience avec des indicateurs traduisant leurs efforts en matière de maîtrise des coûts, de gestion des risques et de développement commercial.

Néanmoins, et malgré le rebond observé au 3ème trimestre sur l'ensemble des activités, les répercussions de la crise sur les anticipations macroéconomiques et les chocs extrêmes générés sur les marchés financiers n'ont pu être que partiellement compensés, comme le montrent les niveaux de revenus et de résultats au 30 septembre :

- produit net bancaire cumulé de 90,9 milliards d'euro soit - 3 % par rapport au 30 septembre 2019 ;
- résultat net cumulé de 9,9 milliards d'euro soit - 39 % par rapport à la même période en 2019.

Dans ce contexte économique dégradé, les banques communiquent sur la forte mobilisation de leurs équipes pour accompagner au plus près les clients et rechercher avec eux les meilleures solutions financières pour affronter cette crise.

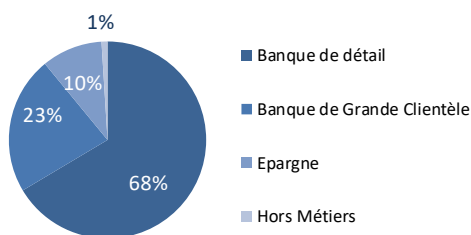
Produits Nets Bancaires et Résultats Nets au 30/09/2020



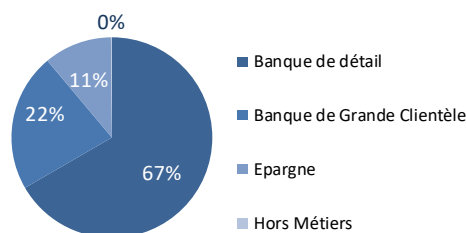
Répartition des revenus par activités

Grâce à leur bonne performance sur les deux premiers mois de l'année et au rebond observé au 3ème trimestre, le poids dans le PNB des revenus des réseaux bancaires et des métiers de financements spécialisés de la banque de détail continue de représenter les 2 tiers du PNB global généré par les banques, en dépit de la baisse de la production commerciale sur les crédits habitats et les crédits à la consommation pendant la période de confinement.

Ventilation du PNB au 30 septembre 2020



Ventilation du PNB au 30 septembre 2019



Éléments non-opérationnels et non récurrents

Alors que les comptes du groupe BNP Paribas intègrent les plus-values de cession de plusieurs immeubles pour un montant total de +506 millions d'euro depuis le début de l'année, le groupe Crédit Agricole communique sur le déclassement d'entités en cours de cession sur le 3ème trimestre (CACF NL, Bankoia, Nacarat) pour un total de -170 millions d'euro (dépréciation des écarts d'acquisition, retraitement IFRS 5) et rappelle les éléments spécifiques ayant impacté sa performance financière au 1er semestre : soutien aux assurés professionnels (97 millions d'euro), dons solidaire Covid-19 (38 millions d'euro).

Si le groupe Société Générale fait état d'une plus-value de 130 millions d'euro relative au programme de cessions immobilières engagé depuis le début de l'année, il convient de rappeler que le groupe avait comptabilisé au 2ème trimestre deux éléments exceptionnels très significatifs liés à la revue de la trajectoire financière de ses activités de marché à la suite de la crise sanitaire sur :

- les résultats et les projections budgétaires qui l'ont conduit à déprécier l'intégralité de son écart d'acquisition sur l'UGT Activités de Marché et Services aux Investisseurs pour un montant de 684 millions d'euro ;
- les projections de ses résultats fiscaux sur la génération de revenus des activités de marché en 2020 qui ont fait apparaître un risque de non-récupération partielle des actifs d'impôts différés au sein du groupe fiscal France à hauteur de 650 millions d'euro.

Une forte mobilisation de la banque de détail

Si la baisse des revenus générés par les activités de banque de détail sur les 9 premiers mois de l'année reflète les effets de la crise du Covid-19, avec un impact très fort du confinement sur l'activité au 2ème trimestre, le métier a bénéficié d'une reprise dynamique de l'activité au 3ème trimestre, permettant ainsi aux réseaux bancaires et aux métiers de financements spécialisés de la banque de détail d'afficher des revenus à 60,5 milliards d'euro (-3,4% par rapport à la même période en 2019).

Dans ce contexte inédit, tous les groupes mettent en avant leur mobilisation durable pour leurs clients en rappelant la mise en place de mesures ciblées pour chaque catégorie de clients et leur alignement sur les stratégies gouvernementales : Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises impactées par la crise et mise en place de moratoires de 6 mois sur les remboursements de crédits, notamment pour les clients dont l'activité a été impactée par le Covid-19.

Si tous les groupes communiquent sur les mesures des pouvoirs publics, leur communication varie fortement :

- Crédit Agricole : 29,5 milliards de PGE accordés (189 900 demandes) au 30 septembre 2020 et 173.500 reports de paiement encore actifs au 16 octobre 2020 représentant 1,7 milliard d'euro d'échéances reportées, avec néanmoins une reprise des paiements pour 97% des moratoires arrivés à échéance au 30 septembre 2020.
- BPCE : 177.000 PGE décaissés à fin octobre (28 milliards d'euro) et prolongation de 6 mois des moratoires accordés aux secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.
- Société Générale : 91.800 demandes de PGE reçues représentant 19,7 milliards d'euro au 16 octobre 2020 et 25% des moratoires accordés arrivés à expiration fin septembre.
- BNP Paribas : poursuite de la mise en œuvre des Prêts Garantis par l'Etat et résorption en cours de 60% des engagements sous moratoires avec un niveau de retour au paiement satisfaisant et en ligne avec les anticipations (99% considérés comme performants).

Pour répondre au mieux à cette forte demande dans un environnement nouveau, les groupes ont accéléré le rythme de leurs innovations technologiques, avec un recours accru aux usages digitaux qui s'est confirmée pendant et après le confinement.

Outre les interactions à distance avec les clients qui progressent fortement et représentent parfois plus de 50% des rendez-vous clientèle, les banques mettent également en avant le développement du fonds de commerce de leurs banques en ligne, la hausse des clients actifs sur les applications mobiles, l'augmentation du plafond de paiement sans contact de 30€ à 50€, la signature électronique des PGE pour les clients professionnels, la dématérialisation de la déclaration de sinistres en assurances dommage, ...

Le niveau d'activité d'avant crise retrouvé au 3ème trimestre par tous les groupes se traduit par une hausse moyenne des encours de crédit de 10,9% (avec la distribution de Prêts Garantis par l'Etat et le rebond dynamique de la production de crédit automobile) et une augmentation des dépôts de 15,5%, portée par les dépôts à vue.

A l'international, les réseaux ont également retrouvé une bonne dynamique commerciale depuis la fin du 2ème trimestre : après des mois d'avril et mai fortement impactés par le confinement, l'activité enregistre un rebond depuis le mois de juin.

Le groupe Société Générale fait état d'une forte reprise de la production de crédits et de dépôts sur l'ensemble des géographies depuis le mois de juin, avec en particulier une très bonne performance en République Tchèque.

Le groupe BNP Paribas communique quant à lui sur les mesures prises en Italie (moratoires et prêts garantis par l'Etat et la SACE (agence italienne de crédit à l'exportation), sur une progression notable de l'activité de sa filiale Consorsbank en Allemagne, et la participation active de BancWest au plan de soutien fédéral aux PME (PPP – Paycheck Protection Program), avec près de 18.000 prêts accordés pour un total d'environ 3 milliards de dollar au 30 septembre 2020.

Enfin, et malgré un rebond de la dynamique commerciale, le groupe Crédit Agricole enregistre un recul de ses résultats à l'international en raison de la baisse des taux directeurs en Egypte, en Pologne et en Ukraine.

Un environnement de marché défavorable pour l'activité « Gestion d'épargne et Assurance »

A 9,1 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne reculent de 9,8 % sur la période. Les revenus ont souffert des conditions de marché et de l'impact de la crise sanitaire sur le niveau d'activité.

Si le métier a subi la forte volatilité des marchés financiers au 1er semestre, il enregistre néanmoins une collecte nette élevée des actifs sous gestion au 3ème trimestre avec une dynamique forte sur les expertises ESG.

Alors que BPCE fait état des performances de Mirova qui continue d'attirer des flux positifs sur ses stratégies equity, compensant partiellement la décollecte en fixed income sur d'autres affiliés, le groupe Société Générale met en avant l'offre variée d'ETF ESG proposée par Lyxor qui contribue à la croissance de la collecte nette sur les neuf premiers mois.

Le groupe BNP Paribas communique sur une collecte nette positive. Celle-ci est, tirée à la fois par le métier Asset Management, tant sur les supports monétaires que sur les supports à moyen-long terme et dans l'Assurance, et par le métier Wealth Management en Europe et en Asie.

Enfin, le groupe Crédit Agricole, tout en communiquant sur le lancement d'un fonds obligataire orienté sur le financement de projets verts dans les pays émergents et sur la licence obtenue par Amundi pour la création d'une nouvelle filiale en Chine avec BOC (Bank of China), précise que les encours de Sabadell Asset Management sont désormais intégrés dans le périmètre consolidé d'Amundi.

Un rebond de l'activité dans la banque de grande clientèle

Après un 1er trimestre difficile caractérisé par un environnement de marché exceptionnel qui a fortement pénalisé les revenus des activités de marché, les 2ème et 3ème trimestres marquent un rebond de l'activité, permettant à la banque de grande clientèle d'afficher des revenus cumulés à 22,1 milliards d'euro, soit une hausse de 3,1% par rapport au 30 septembre 2019.

Si la performance globale est haussière, les situations sont contrastées selon les établissements : BNP Paribas (+16%), Crédit Agricole (+16%), Société Générale (-16%) et BPCE (-22%).

Au 30 septembre, les activités de marché sont marquées à la fois par une activité forte dans un contexte qui se normalise dans les métiers Taux, Change et Matières Premières (FICC) en progression en particulier sur le change et les matières premières, et l'impact très fort des chocs exceptionnels observés sur les marchés européens sur le métier Actions et les restrictions apportées par les autorités européennes au versement de dividendes au titre de 2019, et ceci malgré un rebond observé dans les régions Asie et Amérique sur le 3ème trimestre.

Le métier FICC enregistre une performance solide, tirée par les volumes d'activité de la clientèle liés aux besoins spécifiques lors de la crise : activité très soutenue sur les marchés primaires et le crédit, très forte progression des métiers taux et bonne croissance des activités change et des marchés émergents.

Les activités de financement affichent une bonne résilience d'ensemble, néanmoins contrastée selon les établissements : alors que le métier est pénalisé par le ralentissement des financements aéronautiques, immobiliers et énergie dans les groupes Société Générale et BPCE/Natixis, il affiche de bons résultats dans les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole.

En effet, si CACIB a enregistré une forte activité sur les financements structurés dans le secteur des Télécoms tout en maintenant de bons positionnements sur les crédits syndiqués, l'activité de financement de BNP Paribas se recentre depuis juin vers les émissions d'obligations et d'actions, accompagnant le renforcement du bilan des entreprises.

Le métier Titres (services financiers aux institutionnels) bénéficie de la forte hausse des volumes de transactions, partiellement compensée par la baisse des encours liée à l'impact de la crise sanitaire sur les valorisations de marché observées au 1er trimestre.

Le métier poursuit d'ailleurs son développement, notamment dans les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole avec l'annonce de gains de nouveaux mandats à l'image d'Axa en Belgique et d'Eurazeo (BNP Paribas) ou encore la

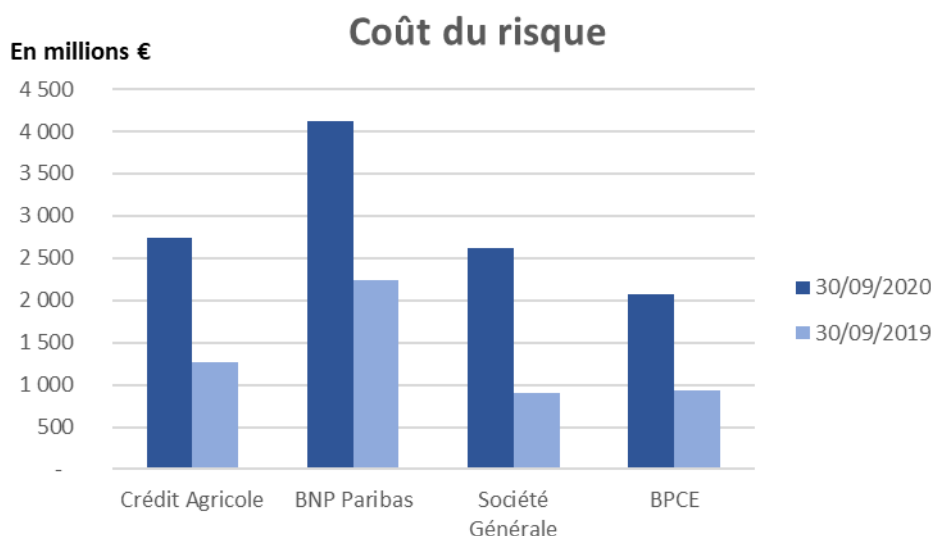
consolidation de KAS Bank et Santander Securities Services (Crédit Agricole).

Enfin, et malgré le contexte de crise sanitaire sans précédent, tous les groupes communiquent sur la poursuite de la mise en œuvre de leurs décisions stratégiques :

- Crédit Agricole : cession de la participation résiduelle de CACIB dans Banque Saudi Fransi (BSF) dans le cadre du plan de recentrage stratégique du groupe.
- BPCE/Natixis : réalisation d'une revue stratégique du métier Dérivés actions conduisant à l'arrêt des produits les plus complexes et à la revue à la baisse des limites de l'exposition sur les produits à profil de risque faible et modéré, essentiellement offerts aux réseaux du groupe BPCE et aux clients stratégiques de Natixis.
- Société Générale : revue stratégique des produits structurés actions et crédit et de leur profil de risque conduisant à la réduction des expositions sur les produits les plus complexes.
- BNP Paribas : mise en œuvre de l'accord avec Deutsche Bank sur les activités de marché et développement d'un partenariat stratégique avec Natwest Markets pour l'exécution et la compensation des dérivés cotés.

Une forte hausse du coût du risque

Le coût du risque de crédit affiche une hausse de 116%, soit plus de 6 milliards, par rapport au 30 septembre 2019, principalement en raison du provisionnement des encours sains lié au Covid-19 dans tous les établissements et sur tous les métiers.



Le niveau des provisions reflète la dégradation brutale de l'environnement économique, tient compte de l'effet des mesures de soutien et intègre une composante sectorielle spécifique pour les secteurs les plus impactés par la crise.

Une réduction du coût du risque sur le T3-2020 est à saluer par rapport au T2-2020.

Dans le contexte de la crise sanitaire, le groupe Société Générale voit son coût du risque progresser de 189% en raison de la mise à jour des modèles et des paramètres d'estimation des pertes de crédit attendues, au transfert d'encours en bucket 2 et à une augmentation des encours douteux (bucket 3). Sur le trimestre, la revue des scénarios macro-économiques dans la Banque de détail et Services Financiers Internationaux a conduit à un niveau de dépréciations de 123 millions pour les encours en buckets 1 et 2.

Sur le T3-2020, le groupe Société Générale a connu une réduction de son coût du risque de crédit au regard du T2-2020 sur tous les métiers.

Quelques éléments à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- le taux de créances douteuses est limité à 3,4% ;
- le montant total des moratoires accordés dans le cadre de la crise est d'environ 35 milliards d'euros, dont environ 9 milliards d'euros ont expiré. L'impact de ces moratoires expirés sur le coût du risque est considéré comme limité ;
- le Groupe s'attend à un coût du risque à environ 70 points de base pour l'année 2020.

Le coût du risque du groupe Crédit Agricole affiche une progression de 116% par rapport au 30 septembre 2019 principalement en raison d'une hausse du provisionnement des encours sains dans le contexte de la crise du Covid-19 sur toutes les activités et également en raison de la hausse du provisionnement des encours douteux.

Le coût du risque est en réduction au T3-2020 par rapport au T2-2020 et ce sur l'ensemble des buckets.

Les niveaux de provisionnement reflètent la dégradation brutale de l'environnement, tiennent compte de plusieurs scénarios économiques pondérés, et intègrent des ajustements forfaitaires sur les portefeuilles de la banque de proximité et sur les entreprises et des compléments spécifiques sur des secteurs ciblés : tourisme, automobile, aéronautique, grande distribution textile, énergie, supply chain.

Plusieurs scénarios économiques pondérés ont été utilisés pour définir le provisionnement des encours sains, dont un scénario plus favorable (PIB à +7,3% en France en 2021, +1,8% en 2022) et un scénario plus défavorable (PIB à +6,6% en France en 2021 et +8,0% en 2022). Ces scénarios sont inchangés par rapport au deuxième trimestre 2020.

Au regard de la deuxième vague de confinement, le groupe estime que la grande majorité de l'économie est en capacité de résister grâce aux politiques publiques, même si quelques secteurs devront continuer à être accompagnés de manière prioritaire.

Quelques éléments à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- le taux de créances douteuses est stable à 2,5% à fin septembre 2020 ;
- le taux de couverture des encours douteux par le total des provisions (tous buckets confondus) est élevé à 80,4%. Il baisse toutefois par rapport au deuxième trimestre 2020 en raison de l'impact du changement de réglementation sur le nouveau défaut sur l'assiette d'encours en défaut ;
- le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (46 % des encours bruts) et entreprises (33% des encours bruts) ;
- le nombre de moratoires (pauses) accordés dans le cadre de la crise a diminué de -69% depuis la fin du mois de juin, et 97% des pauses arrivées à échéance au 30 septembre 2020 ont repris les paiements.

Le groupe BPCE attribue la hausse significative de son coût du risque (+121%) principalement à sa politique de provisionnement prudente dans un contexte de dégradation de l'environnement économique qui l'a conduit à revoir le provisionnement des encours classés en buckets 1 et 2 pour tenir compte de la détérioration des perspectives économiques ainsi que des mesures de soutien mises en place par le gouvernement français : la dépréciation sur les encours en buckets 1 et 2 liée au Covid-19 atteint 673 millions d'euros sur les trois trimestres 2020.

Quelques éléments à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

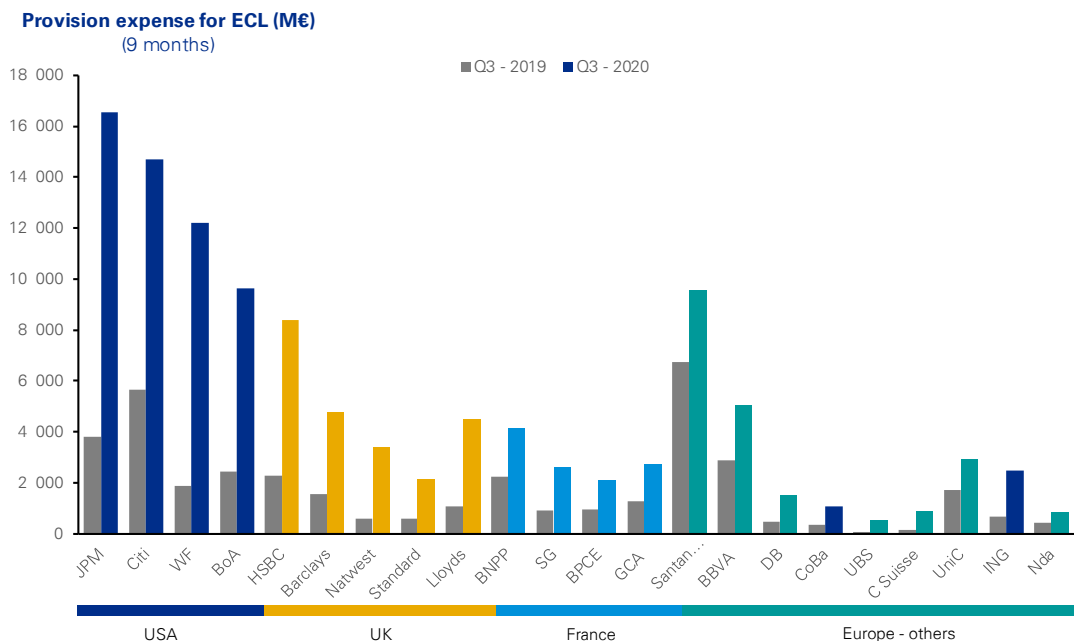
- le coût du risque est en baisse significative au T3-2020 par rapport au T2-2020;
- le coût du risque sur encours douteux est stable sur un an dans les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne;
- la Banque de Grande Clientèle voit son coût du risque multiplié par 3,5 à 667 millions d'euros sur un an, la hausse des provisions concerne notamment les expositions énergies et ressources naturelles ainsi que quelques corporates ;
- les moratoires accordés dans le cadre de la crise ont été prolongés de 6 mois pour le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Pour le groupe BNP Paribas, le coût du risque augmente de 84% par rapport au 30 septembre 2019 : cela reflète notamment l'impact du provisionnement ex-ante pour pertes attendues en lien avec la crise sanitaire. Le coût du risque s'établit à 63 points de base des encours de crédit à la clientèle.

Quelques éléments à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- le coût du risque est en baisse significative au T3-2020 par rapport au T2-2020, et ce sur tous les métiers hors la banque de détail France ;
- plus de 60% des moratoires accordés dans le cadre de la crise ont déjà expiré, en nombre et en encours. 90% des moratoires ont expiré ce trimestre avec un niveau de retour en paiement satisfaisant et conforme aux anticipations ;
- BNPP bénéficie d'une importante diversification sectorielle : aucun secteur ne représente plus de 5 % du portefeuille total ;
- BNPP a une exposition limitée sur les secteurs considérés comme sensibles : aviation, hôtellerie/tourisme/loisirs, distribution non alimentaire, transport/stockage, pétrole et gaz. Ces secteurs présentent des taux de douteux faibles.

Vision mondiale des impacts du coût du risque de crédit par zone géographique



Précisions par zone hors France :

➤ États-Unis :

Depuis le 1er janvier 2020, les banques américaines présentent leurs résultats en application du standard CECL relatif au risque de crédit. Le montant du coût du risque sur T3-2020 en comparaison au T1 ou au T2-2020 est en nette diminution pour toutes les banques américaines. Ceci semble sous-entendre que les banques américaines ne s'attendent pas à une augmentation significative de leurs dépréciations au-delà du niveau déjà constitué sur 2020, à moins que les conditions économiques ne se détériorent davantage.

L'effet multiplicateur est de 4 en moyenne (il va de 2,6 pour Citibank à 6,5 pour Wells Fargo). L'augmentation des dépréciations sur les 9 mois s'explique essentiellement par la détérioration de l'environnement macroéconomique due à l'impact du COVID-19. L'application du standard CECL et les impacts négatifs liés au cours du pétrole ont également contribué à la hausse du niveau de provision pour risque de crédit.

➤ Royaume-Uni

Les dépréciations enregistrées par les banques anglaises sur les trois premiers trimestres 2020 ont augmenté de manière significative par rapport aux trois premiers trimestres 2019, avec un effet multiplicateur de 4 en moyenne et pouvant aller jusqu'à 5,6 pour Natwest. Cette augmentation reflète principalement les évolutions négatives de scénarios macroéconomiques liés à la crise du Covid-19.

Cependant, ces dépréciations ont diminué au T3 2020 par rapport au T2-2020 : pour certaines banques (comme HSBC et Barclays), cela semble refléter une stabilisation des prévisions économiques. Pour d'autres (comme Natwest ou Lloyds), l'environnement économique demeure très incertain compte tenu des nouvelles restrictions introduites par différents gouvernements et dans la perspective de l'arrêt de certaines mesures de soutien.

La plupart des banques ne s'attendent pas à un retour de la croissance en Europe avant l'année 2021, voire 2022 pour les scénarios les moins optimistes (avec un scénario central en V pour HSBC).

➤ Europe-Autres

Les dépréciations enregistrées par les banques européennes (hors banques françaises) sur les trois premiers trimestres 2020 ont augmenté de manière très significative par rapport aux trois premiers trimestres 2019, avec un effet multiplicateur de 3 en moyenne, principalement en raison de la mise à jour des scénarios macroéconomiques suite à la crise du COVID-19. Pour ces banques, la reprise de la croissance arrivera plus tard que prévu et elles ne s'attendent pas à un rétablissement avant fin 2021.

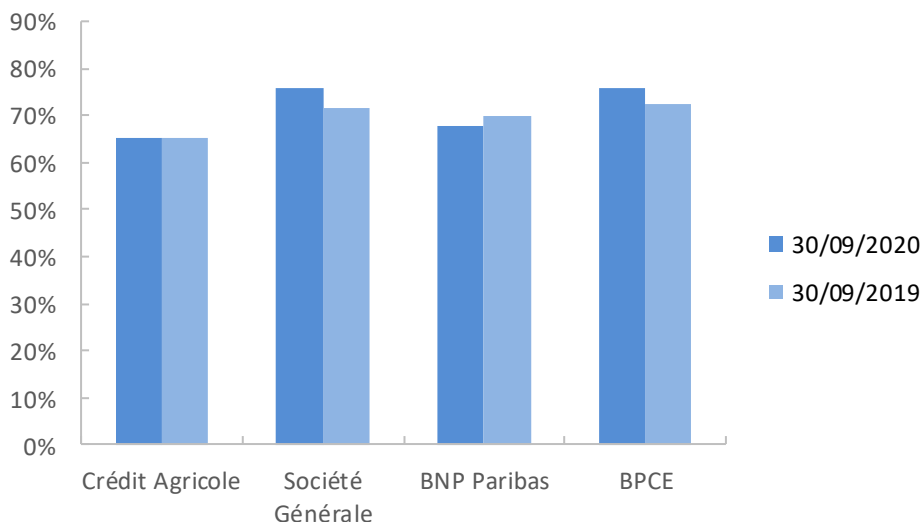
Certaines banques telles qu'UBS ont procédé à des analyses de sensibilité sur leurs calculs de dépréciations.

A l'exception d'UniCredit et Nordea, le niveau de provisions en Bucket 3 est en hausse, notamment pour UBS et Commerzbank, en lien principalement avec l'augmentation des probabilités de défaut de contreparties Corporate.

Une rentabilité dégradée

Au 30 septembre 2020, le coefficient d'exploitation moyen ressort en hausse de 132 pb. Cette dégradation s'explique davantage par la baisse des revenus que par les charges qui restent globalement maîtrisées sur les 9 mois par rapport au 30 septembre 2019.

Coefficient d'exploitation



Hors contribution au Fond de Résolution Unique, les frais généraux sont en retrait dans l'ensemble des groupes : Crédit Agricole (-0,8%), BPCE (-2,7%), BNP Paribas (-2,9%) et Société Générale (-4,5%).

Malgré l'impact des éléments exceptionnels sur la période (coûts de renforcement informatique, dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire), le groupe BNP Paribas affiche une baisse de ses charges d'exploitation par rapport à 2019, et voit ainsi sa rentabilité opérationnelle s'améliorer.

De son côté, le groupe Crédit Agricole, qui affiche une légère amélioration de son coefficient d'exploitation, attribue le recul de ses charges aux baisses des frais de personnel et des frais de déplacements sur la période.

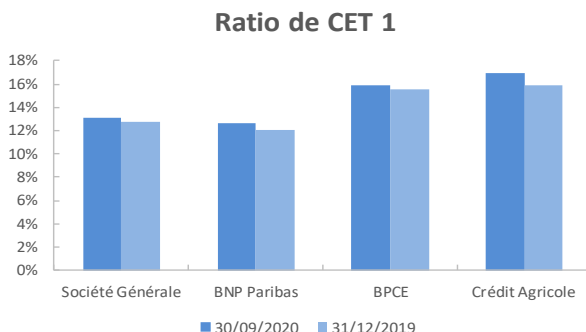
Enfin, les groupes Société Générale et BPCE, qui présentent des baisses de leur PNB de respectivement 2,2 milliards d'euro (-12% par rapport à 2019) et 1,2 milliards d'euro (-7% par rapport à 2019) annoncent leurs objectifs de réduction de leurs

coûts au-delà de 2020 avec :

- dans le groupe Société Générale, une baisse attendue de 450 millions d'euro à horizon 2022/2023 dans les activités de marché et les réseaux en France grâce à une optimisation permanente des processus transverses, un bénéfice progressif de la finalisation des efforts de remédiation à partir de 2022 et une accélération de la digitalisation ;
- dans le groupe BPCE/Natixis, le lancement d'un nouveau plan de transformation et d'efficacité opérationnelle à horizon 2024 avec un objectif de 350 millions d'euro de réduction de coûts portant sur l'ensemble des métiers et des fonctions supports.

Des fonds propres solides pour faire face à la crise

Grâce aux efforts réalisés au cours de ces dernières années, tous les groupes sont rentrés dans cette crise avec une structure financière solide, affichant au 30 septembre 2020 un ratio de CET1 de 14,6%, en hausse de 58 pb par rapport au 31 décembre 2019.



Il convient de rappeler que dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a très vite assoupli les règles prudentielles en matière d'exigences de fonds propres pour permettre aux banques de libérer de la charge en capital et de la réallouer au financement de l'économie réelle avec, dès le 12 mars, le relâchement intégral et jusqu'à nouvel ordre des coussins de fonds propres suivants :

- Coussin de conservation de fonds propres ;
- Coussin contra-cyclique ;
- Pilier 2 Guidance (P2G) ;
- Pilier 2 Requirement (P2R) : possibilité d'utiliser les instruments de fonds propres Tier 1 et Tier 2 pour répondre aux exigences P2R.

Par ailleurs, pour alléger la pression réglementaire dès 2020 et permettre aux banques de continuer à financer l'économie réelle et d'atténuer les impacts du Covid-19, la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Conseil Européen ont voté en urgence plusieurs amendements au CRR sous le nom de « quick fix » dont la version finale a été publiée au journal officiel européen le 24 juin 2020.

Dans ce cadre, plusieurs mesures sont entrées en vigueur dès le 30 juin (application des facteurs supplétifs sur les PME et les projets d'infrastructure), et d'autres amendements ont été introduits, permettant notamment de réduire l'effet potentiel de la pandémie sur l'augmentation des dépréciations IFRS 9, avec la possibilité pour les banques d'opter pour un dispositif transitoire.

L'effet de ces aménagements réglementaires sur le ratio de CET 1 est communiqué différemment selon les établissements : alors que les groupes BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole communiquent sur des ratios de CET 1 phasés qui intègrent les dispositions transitoires IFRS 9 permises par le Quick Fix, le groupe BPCE fait uniquement mention d'un impact potentiel estimé sur son ratio (+ 34 pb) au titre des seuls facteurs supplétifs anticipés par le Quick Fix, en précisant qu'il s'agit de simples estimations non prises en compte dans le calcul du ratio au 30 septembre.

Il convient de noter que la BCE a publié le 28 juillet un communiqué dans lequel elle prolonge la période de restriction de versement de dividendes jusqu'au 1er janvier 2021. Avant même la nouvelle communication de la BCE, toutes les banques avaient acté lors de leurs assemblées générales qu'aucun dividende ne serait versé en 2020 au titre du résultat 2019.

Applicables depuis le 27 juin 2019, avec l'entrée en vigueur du règlement européen CRR2, les ratios TLAC sont communiqués par tous les groupes au 30 septembre 2020 :

- BPCE : 23,8% des RWA.

- Crédit Agricole : 24,8% des RWA et 8,1% de l'exposition levier.
- Société Générale : 29,6% des RWA et 8,7% de l'exposition levier.
- BNP Paribas : 23,8% des RWA et 7,5% de l'exposition levier.

Les ratios ci-dessus sont calculés sans utiliser les dettes seniors préférées éligibles qui pourraient être intégrées dans la limite de 2,5% des actifs pondérés.

Les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale communiquent également sur leur niveau de MREL :

- Crédit Agricole : 33% des risques pondérés
- BPCE : 30,8% des risques pondérés.
- Société Générale : niveau au-dessus de ses exigences MREL (exigence de 24,4% des risques pondérés).

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier qui reste supérieur au minimum réglementaire de 3% applicable au 30 juin 2021.

Ratio de levier (%)	30/09/2020	31/12/2019
Société Générale	4,4%	4,3%
BNP Paribas	4,4%	4,6%
BPCE	5,5%	5,3%
Crédit Agricole	5,8%	5,7%

La Banque centrale européenne (BCE) a publié le 17 septembre 2020 un communiqué autorisant les banques de la zone euro sous sa supervision directe à exclure les expositions en banque centrale du calcul de leur ratio de levier. Cette décision s'inscrit dans le cadre des aménagements du Quick Fix qui visent à tenir compte de circonstances exceptionnelles générées par la crise liée au coronavirus et à faciliter la mise en œuvre de la politique monétaire de la BCE dans ce contexte.

Dans ce cadre, les groupes Crédit Agricole, BPCE et BNP Paribas précisent avoir activé cette option en neutralisant les expositions BCE dans le calcul de leur ratio de levier au 30 septembre 2020.

Enfin, il convient de noter que dans le cadre des mesures d'allègement en lien avec la crise actuelle, l'exigence de surcharge systémique sur le ratio de levier a été reportée d'un an par la Commission Européenne et n'entrera en vigueur qu'en 2023.

Des réserves de liquidité solides

Malgré un contexte de crise sanitaire sans précédent, la situation de liquidité des quatre principaux groupes bancaires français reste solide. Les réserves de liquidité atteignent 1.440 milliards d'euros, en forte progression par rapport au 31 décembre (+ 412 milliards d'euro).

Tous les groupes ont démontré leur très forte capacité à mobiliser du collatéral pour créer des réserves de liquidité additionnelles.

Bien que la BCE ait temporairement autorisé les établissements à être en dessous de l'exigence réglementaire de 100% pour le ratio LCR, tous les groupes affichent un ratio nettement supérieur au 30 septembre :

- Crédit Agricole : 140%
- BNP Paribas : 147%
- BPCE : 164%
- Société Générale : 179%

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le groupe Crédit Agricole présente un bilan cash faisant apparaître un excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables de 249 milliards d'euro, lui permettant de couvrir le déficit LCR engendré par les actifs durables et les passifs stables.

Enfin, dans la continuité des actions menées sur le 1er et le 2ème trimestres, le groupe Crédit Agricole précise avoir de nouveau pris part en septembre 2020 aux opérations de refinancement moyen-long terme « T-LTRO III » de la Banque centrale Européenne pour 7,9 milliards d'euro, dans le but de rehausser son niveau de ressources stables.

Des banques confiantes et engagées dans un environnement incertain

La solidité des bilans au 30 septembre 2020 permet aux banques d'aborder les mois à venir avec confiance et de bâtir leur nouvelle feuille de route stratégique sur des fondations solides. Pour autant, tous les groupes continuent de se mobiliser au service de l'économie tout en réaffirmant leur ambition d'accompagner leurs clients dans la crise actuelle et à plus long terme dans leur transition énergétique et digitale.

Au-delà des mesures mises en place pour préserver la santé de leurs collaborateurs et assurer pleinement les services essentiels au financement de l'économie, les groupes poursuivent leurs actions et leurs engagements solidaires pour contribuer à limiter l'impact de la crise sanitaire.

Bien que toutes les banques reconnaissent le caractère durable de la crise avec notamment un coût du risque plus important que la normale attendu dans les prochains trimestres, les conséquences économiques à moyen terme restent encore incertaines.

Dans ce cadre, alors que le groupe BPCE communique sur l'engagement d'une nouvelle trajectoire créatrice de valeur pour Natixis qui poursuit activement ses travaux pour élaborer son prochain plan stratégique, le groupe Société Générale annonce la présentation au marché le 7 décembre 2020 de la conclusion de son étude stratégique sur le rapprochement de Crédit du Nord et Société Générale.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 septembre 2020 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 3 novembre 2020 : BNP Paribas
- 4 novembre 2020 : Crédit Agricole
- 5 novembre 2020 : Société Générale
- 5 novembre 2020 : BPCE / Natixis

Contacts

Fabrice Odent

Associé, Responsable du Secteur Banque

Tel: + 33 1 55 68 72 27

fodent@kpmg.fr

Arnaud Bourdeille

Associé, Responsable des activités d'audit bancaire

Tel: + 33 1 55 68 62 11

abourdeille@kpmg.fr

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.